

Parisseveille.info

Medialternative.fr

(60x10mm) : 30euros – 250e / 10  
votre site Internet en lien dynamique

## L'Uruguay légalise le cannabis

Au beau milieu de l'été, l'Uruguay a fait les titres des grands journaux français. Comme [Libération qui titrait «L'Uruguay, légalisateur en herbe» le 1 août 2013](#), pour présenter une loi visant à organiser le commerce et la production de marijuana.

« C'est une première mondiale. La Chambre des députés d'Uruguay a approuvé mercredi soir un projet visant à légaliser le commerce et la production de cannabis, via une régie d'Etat. »

Une semaine après ce vote historique, [L'Express se posait la question «Légalisation du cannabis: la France peut-elle imiter l'Uruguay?»](#) rappelant qu'en Amérique Latine, l'Uruguay est un pays qui innove. Divorce, droit de vote des femmes et maintenant... légalisation du cannabis. Une mesure qui pourrait faire évoluer les mentalités en Amérique, mais également en Europe. De quoi inspirer la France ?

Une question intéressante « pour relancer l'emploi » concluait l'Express, voire pour « redresser l'économie du pays », qui sous tend une évolution de la politique internationale, et met en débat la stratégie mise en œuvre pour l'application des conventions onusiennes. Allo Français ?

## Le Monde tel que nous le voulons

Au niveau international, plusieurs événements pourraient contribuer à changer la donne.

La [prochaine session de la CND à Vienne](#), réunira le 13-14 mars 2014, un haut-segment pour préparer une [session spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU en 2016](#).



Bravo Max, avec nos félicitations...

## Légalisation ou dépénalisation ?

Souvent dans la problématique des drogues, de faux débats sont entretenus comme par exemple « dépénalisation / légalisation ». C'est commode pour maintenir la confusion et le statu quo politique... Et faire perdurer les thèses prohibitionnistes à l'œuvre depuis des décennies. Sans autre effet que celui d'un cercle vicieux.

Par exemple, on balance les résultats de deux sondages contradictoires pour justifier l'immobilisme des français en la matière.

Mais on sait que l'intitulé de la question du sondage est importante. Exemple : Etes-vous pour ou contre dépénaliser le cannabis ? N'équivaut pas à : Etes-vous pour ou contre la pénalisation de l'usage du cannabis à un an de prison, 3750 euros d'amende ?

Car il est facile de s'opposer à un projet de simple dépénalisation du cannabis, en souhaitant ardemment sa légalisation pure et simple, comme en Uruguay, au Colorado et bientôt dans l'état de Washington aux Etats Unis, ou peut-être à Mexico ! Même au Maroc comme en Jamaïque, on y réfléchit de plus en plus.

En effet, la simple « dépénalisation » renforcerait davantage les organisations criminelles, alors que la « légalisation » permettrait d'encadrer par la loi. Et pour dépénaliser, il faudra faire une loi, donc « légaliser » ! Alors pourquoi ne pas aller plus loin que « dépénaliser » ?

Car la prohibition, c'est le laxisme, la légalisation, c'est le contrôle ! Dans le cadre d'une politique novatrice et audacieuse, avec d'autres moyens pour atteindre des objectifs réalistes de santé publique. On pourrait même en venir à encourager « la légalisation prophylactique », pour rester dans la veine sanitaire à forte dose !

ESPACE PUB (130x15mm) : 50 euros – 450e / 10 parutions



## Une leçon pour Marseille

[A Amsterdam] « L'absence de violence n'est pas surprenante. La Prohibition, et non pas l'usage de drogues, est la raison principale de l'association entre les phénomènes de violences et de drogues, prostitution, du jeu et des paris, ou tout autre chose interdite. Dans un marché légal, les protagonistes résolvent leurs différends avec leurs avocats, et avec l'arbitrage des tribunaux. Dans un marché illicite, personne ne peut recourir à ces principes et c'est la violence qui l'emporte ».



ESPACE PUB (200x20mm) : 150 euros la parution – 1400e / 10 parutions



## MILDT extrait du plan gouvernemental

2.4.1 Intensifier la lutte contre la cannabis culture. Au niveau européen, les saisies de plants de cannabis ont sensiblement augmenté au cours de la période récente, totalisant 4,6 millions d'unités en 2011 contre 3,1 millions en 2010 7. L'extension de la culture du cannabis indoor n'épargne désormais plus la France. En diffusant largement les données rassemblées par les pouvoirs publics sur ce phénomène émergent afin de couper court aux idées reçues sur les vertus «bio» du cannabis issu de ces cultures, et de rappeler le caractère illégal de cette activité ainsi que les dangers qu'elle présente pour la santé. En contrebalançant l'image communément répandue du caractère artisanal et convivial de la cannabis culture par l'information du public sur l'existence de véritables «usines à cannabis», aux mains de groupes criminels transnationaux, dont certaines ont récemment été démantelées sur le territoire national. En exerçant une surveillance particulière sur les canaux d'accès à la cannabis culture (magasins spécialisés, sites Internet, fret postal et express). En dotant les services d'investigations de moyens de détection innovants, et en s'inspirant de l'expérience des pays qui détiennent une expertise reconnue en la matière.

## La Réduction des Risques est-elle en sursis ?

Ainsi que l'exprimait [Fabrice Olivet dans sa lettre ouverte](#) s'adressant au Pr Michel Reynaud : « *Le point de divergence majeur porte sur le fameux glissement sémantique de réduction des risques à réduction des dommages. Par cette altération du vocable usuel, vous tuez ce qui fait le principe même de l'existence d'ASUD. Contrairement aux dommages, le risque renvoie à une vision dynamique de la personne qui est appréhendée comme sujet apte à évaluer rationnellement un danger potentiel, et non comme un objet de soins. Cette définition est évidente dans l'acte fondateur et emblématique de la réduction des risques : mettre à disposition une seringue stérile ne réduit pas un dommage qui reste hypothétique, mais donne la possibilité de réduire un risque majeur.*

*Et c'est l'usager qui choisit de s'emparer de l'outil, de la connaissance, de l'information. Tabler qu'en matière de drogues n'existent que des dommages, où même que l'intervention sociale doit se limiter à cet espace, indique une méconnaissance grave de l'univers des drogues. C'est un pas vers la professionnalisation totale d'une politique qui a comme unique ambition de responsabiliser les véritables acteurs du problème, les usagers de drogues. Or la réduction des dommages reste cantonnée au soin ce qui ne change pas fondamentalement de l'approche traditionnelle basée autrefois sur le sevrage et aujourd'hui axée sur la prescription de médicaments. ». Au moins, c'est dit...*



## Que devient Cannabis Sans Frontières ?

Depuis 2009, le collectif Cannabis Sans Frontières (alternative écologique) – Mouvement pour les Libertés, pour les intimes CSF- a essaimé tout azimut... Secours Vert, [\[RBH\]23 – La Gazette du Chanvre](#) (en adhérant à CSF, on peut s'abonner pour 40euros), Cannabis Social Clubs, [Cannabis Santé Libertés Justice](#), Union des Utilisateurs de Chanvres Libres, sur les réseaux sociaux, dans l'AG des actionnaires de TOTAL, auprès des [parlementaires](#), à l'ONU, etc.

Bénévolement au service de tous pour orienter dans leurs recherches d'informations et de contacts : des étudiants, des journalistes, des chercheurs, de personnes malades et/ou poursuivies en justice, etc.

Rendez-vous en 2014, pour les élections européennes. Si vous souhaitez être candidat(e) Cannabis Sans Frontières, téléchargez le KIT CandidatCSF sur le site [cannabissansfrontieres.org](http://cannabissansfrontieres.org) ; Envoyez vos candidature avant 25 mars.

## 420 Made in France, le 19-20

**avril**, la fédération Chanvre et Libertés réunira les amateurs de chanvre et les acteurs du mouvement cannabis français pour une rencontre festive et solidaire au Haut du Roc à Basse-sur-le-Rupt (88) : « **Fête des graines** » [Pour s'inscrire et voir le programme.](#)

## MARCHE MONDIALE DU CANNABIS 2014

Le 3 mai : événements locaux décentralisés (conférences, expositions, concerts) ;

Le 10 mai : grande manifestation à Paris et dans de nombreuses villes en France, 14h – Bastille. Pour participer activement à la mobilisation générale, pour connaître le programme : <http://marche.mondiale.fr/ee.fr>

**Radio Cannabis Paris**, l'actu du cannabis en gros et au détail, tous les vendredis de 13h à 14h (GMT) en direct et [en téléchargement](#) sur le site [time4hemp.com](http://time4hemp.com)

